



Moteur

Marque/Type	Yanmar 3TNV76 refroidi par eau moteur diesel à 3 cylindres
Puissance max.	17,9 kW (24,3 CV)
Performance au volant	13,2 kW (17,9 CV)
Cylindrée	1116 cm ³
Régime nominal	2200 min ⁻¹
Batterie	12V/45 Ah
Capacité réservoir à carburant	24 l



Système Hydraulique

Pompe	2 pompes à cylindrée variable + 2 à engrenages
Débit	23,9 + 23,9 + 19,1 + 6,5 l/min
Pression de travail et en marche hydraulique	200 bar
Pression de travail de la rotation	150 bar
Refroidisseur d'huile hydraulique	en série
Capacité réservoir hydraulique	21 l



Tourelle et châssis porteur

2 vitesses de translation	2 km/h et 4 km/h
Capacité de franchissement	30°/58%
Largeur de chenille	250 mm
Nombre de galets porteur	4
Garde au sol	180 mm
Pression au sol	0,28 kg/cm ²
Vitesse de rotation tourelle	10 min ⁻¹



Lame

Largeur	990 mm
Hauteur	260 mm
Élévation max au-dessous du sol	245 mm
Profondeur de décapage	238 mm



Tableau des capacités de manutention

A	max.		3,0 m		2,5 m		2,0 m		1,5 m	
	0°	90°	0°	90°	0°	90°	0°	90°	0°	90°
3,0 m	410*	410*	-	-	395*	395*	-	-	-	-
2,0 m	395*	315	395*	360	400*	400*	-	-	-	-
1,0 m	410*	270	470*	345	550*	450	760*	615	1115*	965
0,0 m	425*	280	515*	335	665*	425	920*	585	1360*	915
-1,0 m	440*	345	-	-	585*	420	790*	580	1135*	920
-1,5 m	430*	430*	-	-	-	-	580*	580*	815*	815*

A = volée à partir du milieu de la couronne d'orientation, B = hauteur d'arrêt de charge depuis niveau du sol
*Force de levage est à limitation hydraulique.
Les indications (kg) se rapportent à un engin sans outil d'excavation et elles correspondent aux normes ISO 10567. Longueur de base avec lame de terrassement. Ainsi, la charge de renversement statique s'élevant à 75% et la force de levage hydraulique s'élevant à 87% ne sont pas dépassées



Niveau Sonore

Niveau de puissance acoustique (L _{WA})	93 dB(A)
(2000/14/EG)	
Niveau de pression acoustique (L _{PA})	75 dB(A)
(ISO 6394)	

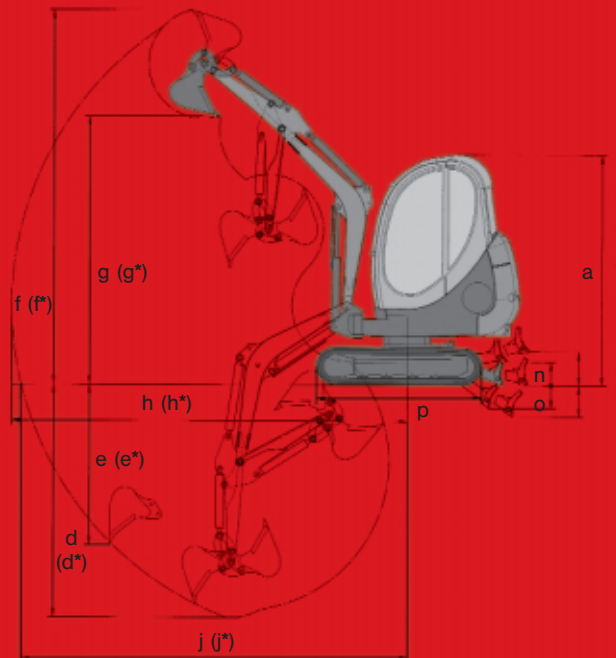


Données Principales

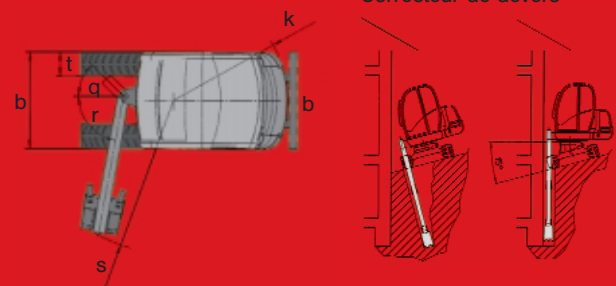
Poids de transport avec cabine/canopy	2017/1927 kg	
Dimensions		
a — Hauteur	2395 mm	
b — Largeur	990 mm	
	Encombrement lg pour transport	3990 mm
d — Profondeur d'excavation max.	2480 mm	
d* — Profondeur d'excavation max. (balancier long)	2617 mm	
e — Profondeur tranché horizontale	1650 mm	
e* — Profondeur tranché horizontale (balancier long)	1835 mm	
f — Hauteur maxi d'excavation	3885 mm	
f* — Hauteur maxi d'excavation (balancier long)	4005 mm	
g — Hauteur max. de déversement	2780 mm	
g* — Hauteur max. de déversement (balancier long)	2910 mm	
h — Rayon max. d'excavation	4090 mm	
h* — Rayon max. d'excavation (balancier long)	4273 mm	
j — Rayon max. godet au sol	3990 mm	
j* — Rayon max. godet au sol (balancier long)	4180 mm	
k — Rayon de giration min. arrière	1160 mm	
	Déplacement max. de la flèche vers le milieu du godet, côté droit	508 mm
	Déplacement max. de la flèche vers le milieu du godet, côté gauche	331 mm
n — Élévation max. au-dessus du sol	245 mm	
o — Profondeur de décapage	238 mm	
p — Longueur train translation	1710 mm	
q — Angle déport max. droit	45 °	
r — Angle déport max. gauche	80 °	
s — Rayon de déport min.	1575 mm	
t — Largeur de chenille	250 mm	

Châssis télescopique	990 à 1300 mm
Neuson Kippmatic	15 °

Force max. d'arrachement au balancier	12,2 kN
Force de cavage à la dent de godet	18,8 kN



Exclusivité Neuson Kippmatic:
Correcteur de dévers



Machine de Base

Général

- Chenilles caoutchouc 250 mm
- Lame
- Phare de travail sur la flèche
- Trousse à outils avec pompe à graisse + manuel d'utilisation

Moteur

- Moteur diesel YANMAR refroidi par eau

Cabine

- Canopy: Siège de grand confort, réglable, revêtu synthétique façon cuir, avec ceinture de sécurité. Le canopy répond aux règlement FOPS, TOPS et ROPS

Hydraulique

- Chassis à voie variable de 990 à 1300 mm y inclus élargisseur de lame de terrassement
- Neuson-Kippmatic - basculement de la tourelle à 15°
- Régulation à sommation de puissance
- Refroidisseur d'huile hydraulique
- Commandes servo assistées par manipulateurs
- Commande à clapets selon ISO, DIN, SAE, PCSA et EURO
- Circuit hydraulique auxiliaire double effet monté sur le balancier (1.050 mm)
- Translation bi vitesses
- Commandes de translation servo assistée hydrauliquement

Neuson Baumaschinen GmbH

Haidfeldstraße 37
A-4060 Linz-Leonding
Tel. +43 (0)732 90 590-0
Fax +43 (0)732 90 590-200

e-Mail verkauf@neuson.com
www.neusonkramer.com

Kramer-Werke GmbH

Nußdorfer Straße 50
D-88662 Überlingen
Tel. +49 (0)7551 802-0
Fax +49 (0)7551 802-260

e-Mail info@kramer.de
www.neusonkramer.com

Neuson Ltd.

Crown Business Park
Dukestown, Tredegar
Gwent. NP22 4EF
United Kingdom

Tel. +44 (0)1495 72 30 83
Fax +44 (0)1495 71 39 41

e-Mail uksales@neuson.com
www.neusonkramer.com



neuson®

Equipment optionnel

2203

Cabine

- Cabine standard** (Cabine de sécurité, chauffage, partie supérieure du pare-brise rabattable, vitre inférieure amovible lave-glaces, 1 porte d'accès, habillement intérieur complet, le cabine répond aux règlement FOPS, TOPS et ROPS)
- Cabine avec deux portes
- Canopy avec vitre arrière
- Dossier réhaussé
- Radio (Radio complète avec antenne et hauts-parleurs)
- Protection pluie

Hydraulique

- Huile biologique Panolin
- BP-Biohyd SE46
- Coupleur hydraulique rapide
- Commande proportionnel (pour circuit auxiliaire)
- Clapets de sécurité A (Clapets de sécurité de flèche)
- Clapets de sécurité F (Clapets de sécurité de flèche et de balancier)
- Tuyauterie supplémentaire benne preneuse

Peinture spéciale

- Peinture spéciale 1 RAL (Partie rouge seulement)
- Peinture spéciale 1 non RAL (Partie rouge seulement)
- Peinture spéciale cabine RAL (Couleur RAL seulement)

Autre

- Phare de cabine (avant)
- Phare de cabine (avant + arrière)
- Système anti-vol
- Gyrophare
- Balancier long (+200 mm)
- Security 24 (1500 h) (Prolongation de garantie à 24 mois ou 1500 heures de fonctionnement)
- Security 24 (2000 h) (Prolongation de garantie à 24 mois ou 2000 heures de fonctionnement)

François PIERRE SAS1

Sous réserve de modifications sans avis préalable. Dans un souci d'amélioration constante de nos produits nous nous réservons le droit de modifier sans préavis leurs spécifications et caractéristiques.

Seul l'accord contractuel explicite est déterminant.

12/05 ArtNr.1000126371